

TUNISIE LEASING

Société Anonyme au capital de 35 000 000 dinars
Siège Social : Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Mahrajène
RC n° B 134091997

TUNISIE LEASING est notée BBB+ à long terme avec perspective stable et F2 à court terme par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 09/08/2012

Note d'opération relative à l'augmentation de capital social de Tunisie Leasing de 35MDt à 41.5MDt

Nombre de titres à émettre :

- 1 000 000 actions nouvelles souscrites, Nominal : 5Dt, Prix d'émission : 22Dt
- 300 000 actions nouvelles gratuites

Visa n° 2 - 0 7 9 9 du 13 DEC 2012 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2012 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2013. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information :

Mr Mondher ZID
Directeur financier de Tunisie Leasing
Tel : 70 132 000 Fax : 71 236 625
E-mail : mondher.zid@tunisieleasing.com.tn

Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération

TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en Bourse
Immeuble Integra, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène
Tel : 71 189 600 Fax : 71 949 350

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération et du document de référence « TUNISIE LEASING 2012 » enregistré par le CMF en date du 25 octobre 2012 sous le n° 12-009.

La présente note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra – Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre 2012 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

Décembre 2012



SOMMAIRE

Flash Augmentation de capital	3
Chapitre 1- Responsables de la note d’opération	5
1.1. Responsables de la note d’opération.....	5
1.2. Attestation des Responsables de la note d’opération.....	5
1.3. Attestation de l’intermédiaire en Bourse chargé de l’opération.....	5
1.4. Responsable de l’information.....	5
Chapitre 2- Renseignements concernant l’émission	6
2.1. Renseignements relatifs à l’émission.....	6
2.1.1. Décisions à l’origine de l’augmentation de capital.....	6
2.1.2. Caractéristiques de l’émission.....	6
2.1.3. Augmentation de capital par souscription en numéraire.....	6
2.1.3.1. Prix d’émission.....	6
2.1.3.2. Droit préférentiel de souscription.....	6
2.1.3.3. Période de souscription.....	7
2.1.3.4. Etablissements domiciliaires.....	7
2.1.3.5. Modalités de souscription et règlement livraison titres contre espèces.....	7
2.1.3.6. Modalités et délais de délivrance des titres.....	8
2.1.3.7. Mode de placement.....	8
2.1.3.8. Jouissance des actions nouvelles souscrites.....	8
2.1.3.9. But de l’émission.....	8
2.1.4. Augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d’actions.....	8
2.1.4.1. Montant.....	8
2.1.4.2. Droit d’attribution.....	8
2.1.4.3. Jouissance en dividendes.....	8
2.2. Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises.....	8
2.2.1. Droits attachés aux valeurs mobilières offertes.....	8
2.2.2. Régime de négociabilité.....	8
2.2.3. Régime fiscal applicable : Droit commun.....	9
2.3. Marché des titres.....	9
2.3.1. Cotation en Bourse des actions anciennes.....	9
2.3.2. Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites.....	9
2.3.3. Cotation en Bourse des actions nouvelles gratuites.....	9
2.3.4. Cotation en bourse des droits de souscription et des droits d’attribution.....	9
2.4. Tribunaux compétents en cas de litige.....	9
2.5. Prise en charge par la STICODEVAM.....	9
Bulletins de souscription	11

FLASH AUGMENTATION DE CAPITAL

1) **Montant : 6.5MDt**

Le capital social de Tunisie Leasing sera porté de 35MDt à 41.5MDt, par la création et l'émission de :

- 1 000 000 actions nouvelles de nominal 5Dt à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription.
- 300 000 actions de nominal 5Dt à attribuer gratuitement aux actionnaires détenteurs des actions libérées composant le capital après l'augmentation en numéraire.

2) **Augmentation de capital par souscription en numéraire avec droit préférentiel de souscription**

• **Caractéristiques de l'émission :**

Montant : 5MDt

Nombre d'actions : 1 000 000 actions à souscrire en numéraire

Valeur nominale des actions : 5Dt

Forme des actions : Nominative

Catégorie : Ordinaire

- **Prix d'émission :** les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de vingt deux (22) dinars l'action soit la valeur nominale de l'action soit cinq (5) dinars, majorée d'une prime d'émission de dix sept (17) dinars. Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront libérées intégralement à la souscription.

- **Droit préférentiel de souscription :** la souscription aux 1 000 000 actions nouvelles sera réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscriptions en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible :** A raison d'une (1) action nouvelle pour sept (7) anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. TUNISIE LEASING ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible :** En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées, et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

• **Période de souscription**

La souscription aux 1 000 000 actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible, à raison d'une (1) action nouvelle pour sept (7) anciennes et ce, du **28/12/2012** au **25/01/2013** inclus.

• **Etablissements domiciliaires**

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société Tunisie Leasing exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de cinq (5) dinars représentant le nominal de l'action majoré de dix sept (17) dinars de prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de la STICODEVAM.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation de capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n° 07 001 0 001 341 608534 65 ouvert auprès d'Amen Bank, Agence Pasteur sise au 150, Avenue de la Liberté 1002 Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de la STICODEVAM.

3) Augmentation de capital par incorporation de réserves

- **Caractéristiques**

- Montant : 1.5MDt
- Nombre d'actions nouvelles gratuites : 300 000 actions
- Valeur nominale des actions : 5Dt
- Forme des actions gratuites : Nominative
- Catégorie : Ordinaire

- **Droit d'attribution**

Les actions gratuites seront attribuées aux anciens actionnaires détenteurs des 8 000 000 actions (anciennes et nouvelles souscrites) et/ou cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison de trois (3) actions gratuites pour quatre vingt (80) actions anciennes et/ou nouvelles souscrites, et ce à partir du **01/02/2013**.

4) Jouissance des nouvelles actions

Les actions nouvelles gratuites (300 000 actions) et les actions nouvelles souscrites (1000 000 actions) porteront jouissance en dividende à compter du 1^{er} janvier 2013.

Chapitre 1- RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

1.1 Responsables de la note d'opération :

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ahmed ABDELKEFI

TUNISIE LEASING

x Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70.132.000 - Fax : 71.232.020

LE DIRECTEUR GENERAL

Fethi MESTIRI

TUNISIE LEASING

Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70.132.000 - Fax: 71.236.625

1.2 Attestation des responsables de la note d'opération:

« A notre connaissance, les données de la présente note d'opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ahmed ABDELKEFI

TUNISIE LEASING

x Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70.132.000 - Fax : 71.232.020

LE DIRECTEUR GENERAL

Fethi MESTIRI

TUNISIE LEASING

Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70.132.000 - Fax: 71.236.625

1.3 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la note d'opération. »

TUNISIE VALEURS
LE DIRECTEUR GENERAL
Fadhel ABDELKEFI

1.4 Responsable de l'information :

Mr Mondher ZID Directeur Financier de Tunisie Leasing

TUNISIE LEASING

Centre Urbain Nord - Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél: 70.132.000 - Fax: 71.236.625

La notice légale est publiée au JORT N° du

Conseil du Marché Financier
N° 1 Visa n° 0799 du 13 DEC 2012
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYEL



Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2.1. Renseignements relatifs à l'émission

2.1.1. Décisions à l'origine de l'augmentation de capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire de Tunisie Leasing du 4 octobre 2012 a décidé d'augmenter le capital social de 6.5MDt pour le porter de 35 à 41.5MDt en deux opérations successives comme suit :

- Augmentation de capital en numéraire d'un montant de 5MDt par l'émission de 1 000 000 actions nouvelles réservées en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 7 000 000 actions composant le capital actuel.
- Augmentation de capital par incorporation de réserves de 1.5MDt et l'émission de 300 000 actions nouvelles, à attribuer gratuitement aux détenteurs des 8 000 000 actions libérées composant le capital après l'augmentation en numéraire*.

2.1.2. Caractéristiques de l'émission

Le capital social sera augmenté de 6.5MDt, répartis comme suit :

- 5MDt par souscription en numéraire et par émission de 1 000 000 d'actions nouvelles.
- 1.5MDt par incorporation de réserves et par émission de 300 000 actions nouvelles gratuites.

Toutes les actions à émettre sont nominatives et seront de catégorie ordinaire.

2.1.3. Augmentation de capital par souscription en numéraire

Le capital social sera augmenté de 5MDt par la création de 1 000 000 d'actions nouvelles à souscrire en numéraire.

2.1.3.1. Prix d'émission

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de vingt deux (22) dinars l'action, soit la valeur nominale de l'action soit cinq (5) dinars, majorée d'une prime d'émission de dix sept (17) dinars. Le prix d'émission est à libérer intégralement à la souscription.

2.1.3.2. Droit préférentiel de souscription

La souscription aux 1 000 000 actions nouvelles sera réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel, ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscriptions en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : A raison d'une (1) action nouvelle pour sept (7) anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. TUNISIE LEASING ne reconnaissant qu'un seul propriétaire pour chaque action.

* L'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 octobre 2012 a décidé de faire suivre cette augmentation de capital par incorporation de réserves par deux autres tranches de même nature, détaillées comme suit :

- 1.5MDt via l'attribution de 300 000 actions, selon la parité 3 actions nouvelles pour 83 anciennes, portant jouissance le 01/01/2014.
- 2MDt via l'attribution de 400 000 actions selon la parité 2 actions nouvelles pour 43 actions anciennes, portant jouissance le 01/01/2015.

- **A titre réductible :** En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées, et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

2.1.3.3. Période de souscription

La souscription aux 1 000 000 actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible, à raison d'une (1) action nouvelle pour sept (7) anciennes et ce, du **28/12/2012** au **25/01/2013** inclus¹.

2.1.3.4. Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société Tunisie Leasing exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de cinq (5) dinars représentant le nominal de l'action majoré de dix sept (17) dinars de prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de la STICODEVAM.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation de capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n° 07 001 0 001 341 608534 65 ouvert auprès d'Amen Bank, Agence Pasteur sise au 150, Avenue de la Liberté 1002 Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de la STICODEVAM.

2.1.3.5. Modalités de souscription et règlement livraison titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **25/01/2013** à 18H à Tunisie Valeurs.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par Tunisie Valeurs), via l'Espace Adhérent de la STICODEVAM et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire sera effectué, à une date qui sera précisée par un avis de la STICODEVAM.

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **25/01/2013** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

2.1.3.6. Modalités et délais de délivrance des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par la STICODEVAM, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

2.1.3.7. Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 7 000 000 actions composant le capital actuel et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

2.1.3.8. Jouissance des actions nouvelles souscrites

Les 1 000 000 actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividendes à partir du 01/01/2013.

2.1.3.9. But de l'émission

L'augmentation de capital a pour but de :

- Renforcer les fonds propres de la société, à l'instar de la tendance générale pour les établissements de crédit.
- Tendre à maintenir, voire améliorer la notation de la société.

2.1.4. Augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions

2.1.4.1. Montant

Successivement à l'émission en numéraire, le capital social sera augmenté par l'incorporation de 1.5MDt à prélever sur les résultats reportés de la société et la création de 300 000 actions, à attribuer gratuitement aux actionnaires détenteurs des 8 000 000 actions (anciennes et nouvelles souscrites).

2.1.4.2. Droit d'attribution

Les actions gratuites seront attribuées aux anciens actionnaires détenteurs des 8 000 000 actions (anciennes et nouvelles souscrites) et/ou cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison de trois (3) actions gratuites pour (80) actions anciennes et/ou nouvelles souscrites, et ce à partir du **01/02/2013**.

2.1.4.3. Jouissance en dividendes

Les 300 000 actions gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du 01/01/2013.

2.2. Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

2.2.1. Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre d'actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

2.2.2. Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables en bourse.

2.2.3. Régime fiscal applicable : Droit commun

Compte tenu de la législation actuellement en vigueur, les dividendes revenant aux actionnaires sont exonérés de l'impôt.

2.3. Marché des titres

Les actions TUNISIE LEASING sont négociables sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés étrangers.

2.3.1. Cotation en Bourse des actions anciennes

Les 7 000 000 actions anciennes composant le capital actuel de TUNISIE LEASING inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **28/12/2012**, droit de souscription détaché et à partir du 01/02/2013, droit d'attribution détaché.

2.3.2. Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites

Les 1 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2012, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

2.3.3. Cotation en Bourse des actions nouvelles gratuites

Les 300 000 actions nouvelles gratuites, issues de la première tranche, seront négociables en Bourse à partir de l'ouverture de l'attribution, soit le **01/02/2013**, séparément des actions anciennes, jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2012, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

2.3.4. Cotation en Bourse des droits de souscription et des droits d'attribution

Les négociations en bourse sur les droits de souscription auront lieu du **28/12/2012** au **25/01/2013** inclus².

Les négociations en bourse des droits d'attribution commenceront à partir du **01/02/2013**.

2.4. Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis 1.

2.5. Prise en charge par la STICODEVAM

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN TN0002101608 à partir de l'ouverture de l'attribution soit le **01/02/2013**.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN TN0002101624 à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN TN0002101590 à partir du **01/02/2013**.

² Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **25/01/2013** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Les droits de souscription seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN TN0002101616 durant la période de souscription préférentielle soit du **28/12/2012** au **25/01/2013** inclus³.

A cet effet, la STICODEVAM assurera les règlements/livraisons sur les dits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par la STICODEVAM.

³ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **25/01/2013** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

TUNISIE LEASING

Société Anonyme au Capital de 35 000 000 Dinars
Siège Social : Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Mahrajène
Registre de Commerce N° B 1340 9 1997

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 11/06/1984

Objet : la société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel, d'effectuer toutes opérations d'affacturage domestique, à l'importation et à l'exportation, d'une manière générale, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

TUNISIE LEASING est notée BBB+ à long terme avec perspective stable et F2 à court terme par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 09/08/2012

AUGMENTATION DE CAPITAL DE 35 000 000 A 41 500 000 dinars, PAR EMISSION EN NUMERAIRE de 5MDt et ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES de 1.5MDt

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 04/10/2012

VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER N° 12 - 0799 du 13 DEC 2012

Notice légale publiée au JORT N° 152 du 22/12/2012

DEMANDE D'ATTRIBUTION N°.....

Je (Nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr
Nationalité :
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport
N° Délivrée le :/...../..... à
Profession / activité :
Adresse : Code postal : Pays : Tél :

Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi-même
<input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de :
<input type="checkbox"/> Tuteur
<input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.
Identité du mandant :
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr
Personne morale :
Nom & prénom :
Raison Sociale :
Pièce d'identité : (1)
<input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport
N° du R.C. :
N° Délivrée le : à
Profession/activité :
Adresse : Code postal : Pays : Tél :

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie document de référence « Tunisie Leasing 2012 » et de la note d'opération relative à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu.

Sur cette base, je (nous) vous demande (ons) l'attribution de (en toutes lettres) (2) (en chiffres) actions gratuites à raison de trois (3) actions nouvelles pour quatre vingt (80) anciennes et/ou nouvelles souscrites. Etant signalé que cette demande d'attribution ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyen pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

A l'appui de ma (notre) demande, j'(nous) exer(çons) (2) :

.....Droits d'attribution, issus de mes (nos) actions anciennes et/ou nouvelles souscrites

.....Droits d'attribution, acquis en bourse le

.....Total des droits d'attribution donnant droit à (en toutes lettres) (en chiffres)actions nouvelles

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession

Le second servant de souche

Ale

Signature (3)

(1) Cocher la case correspondante

(2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)

(3) Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »



« COPIE »

TUNISIE LEASING

Société Anonyme au Capital de 35 000 000 Dinars
Siège Social : Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Mahrajène
Registre de Commerce N° B 1340 9 1997

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 11/06/1984

Objet : la société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel, d'effectuer toutes opérations d'affacturage domestique, à l'importation et à l'exportation, d'une manière générale, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

TUNISIE LEASING est notée BBB+ à long terme avec perspective stable et F2 à court terme par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 09/08/2012

AUGMENTATION DE CAPITAL DE 35 000 000 A 41 500 000 dinars, PAR EMISSION EN NUMERAIRE de 5MDt et ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES de 1.5MDt

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 04/10/2012

VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER N° du 1.5 JUEF 2012

Notice légale publiée au JORT N° .152. du .22/11/2012

DEMANDE D'ATTRIBUTION N°.....

Je (Nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) Mme Mlle Mr

Nationalité :

Pièce d'identité : (1) CIN Carte de séjour Passeport

N° Délivrée le :/...../..... à

Profession / activité :

Adresse : Code postal : Pays : Tél :

Agissant pour le compte : (1) De moi-même

Du mandant en qualité de :

Tuteur

Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.

Identité du mandant :

Personne physique : (1) Mme Mlle Mr

Nom & prénom :

Pièce d'identité : (1)

CIN Carte de séjour Passeport

N° Délivrée le : à

Profession/activité :

Adresse : Code postal : Pays : Tél :

Personne morale :

Raison Sociale.....

N° du R.C.....

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie document de référence « Tunisie Leasing 2012 » et de la note d'opération relative à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu.

Sur cette base, je (nous) vous demande (ons) l'attribution de (en toutes lettres) (2) (en chiffres) actions gratuites à raison de trois (3) actions nouvelles pour quatre vingt (80) anciennes et/ou nouvelles souscrites. Etant signalé que cette demande d'attribution ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyen pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

A l'appui de ma (notre) demande, j'(nous) exer(çons) (2) :

.....Droits d'attribution, issus de mes (nos) actions anciennes et/ou nouvelles souscrites

.....Droits d'attribution, acquis en bourse le

.....Total des droits d'attribution donnant droit à (en toutes lettres) (en chiffres)actions nouvelles

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession
Le second servant de souche

Ale

Signature (3)

(1) Cocher la case correspondante

(2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)

(3) Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »



TUNISIE LEASING

Société Anonyme au Capital de 35 000 000 Dinars
Siège Social : Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Mahrajène
Registre de Commerce N° B 1340 9 1997

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 11/06/1984

Objet : la société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel, d'effectuer toutes opérations d'affacturage domestique, à l'importation et à l'exportation, d'une manière générale, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

TUNISIE LEASING est notée BBB+ à long terme avec perspective stable et F2 à court terme par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 09/08/2012

AUGMENTATION DE CAPITAL DE 35 000 000 A 41 500 000 dinars, PAR EMISSION EN NUMERAIRE de 5MDt et ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES de 1.5MDt

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 04/10/2012

VISA DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER N° du ...13 DEC 2012...

Notice légale publiée au JORT N° 152 du 20/12/2012

Les fonds provenant de la souscription seront déposés dans le compte indisponible ouvert sur les livres de Amen Bank Agence Pasteur sise au 150, Avenue de la Liberté 1002 Tunis sous le n° de RIB suivant : 07 001 00 01 341 608534 65

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°.....

Je (Nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) Mme Mlle Mr

Nationalité :

Pièce d'identité : (1) CIN Carte de séjour Passeport

N° Délivrée le :/...../..... à

Profession / activité :

Adresse : Code postal : Pays : Tél :

Agissant pour le compte : (1) De moi-même
 Du mandant en qualité de :

Tuteur

Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.

Identité du mandant :

Personne physique : (1) Mme Mlle Mr

Nom & prénom :

Pièce d'identité : (1)

CIN Carte de séjour Passeport

N° Délivrée le : à

Profession/activité :

Adresse : Code postal : Pays : Tél :

Personne morale :

Raison Sociale.....

N° du R.C.....

Déclare (ons) souscrire (2) :
(en chiffres) actions nouvelles portant jouissance en dividendes à partir du 01/01/2013.

1- à titre irréductible à raison d'une action nouvelle pour 7 anciennes contre la remise de :

..... actions anciennes

..... droits acquis en Bourse (attestation N° du/...../.....)

..... Total des droits de souscription donnant droit à actions nouvelles

2- à titre réductible : à actions nouvelles.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie document de référence « Tunisie Leasing 2012 » et de la note d'opération relative à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) : (1)

en espèces

par chèque N° Tiré sur : Agence :

par virement en date du effectué sur mon (notre) compte N° Ouvert chez agence.....

La somme de (en toutes lettres) (2) représentant le montant nominal des actions souscrites, à titre irréductible et réductible, à raison de 22Dt par action, soit 5Dt de nominal et 17Dt de prime d'émission.

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession

Le second servant de souche

A le

Signature (3)

(1) cocher la case correspondante

(2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)

(3) faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »



« COPIE »

TUNISIE LEASING

Société Anonyme au Capital de 35 000 000 Dinars
Siège Social : Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Mahrajène
Registre de Commerce N° B 1340 9 1997

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 11/06/1984

Objet : la société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel, d'effectuer toutes opérations d'affacturage domestique, à l'importation et à l'exportation, d'une manière générale, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

TUNISIE LEASING est notée BBB+ à long terme avec perspective stable et F2 à court terme par l'agence de notation
FITCH RATINGS en date du 09/08/2012

AUGMENTATION DE CAPITAL DE 35 000 000 A 41 500 000 dinars, PAR EMISSION EN NUMERAIRE de 5MDt et ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES de 1.5MDt

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 04/10/2012

VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER N° 1.2 - 0.7.9 du 13 DEC 2012

Notice légale publiée au JORT N° 152 du 20/12/2012

Les fonds provenant de la souscription seront déposés dans le compte indisponible ouvert sur les livres de Amen Bank Agence Pasteur sise au 150, Avenue de la Liberté 1002 Tunis sous le n° de RIB suivant : 07 001 00 01 341 608534 65

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (Nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) Mme Mlle Mr

Nationalité :

Pièce d'identité : (1) CIN Carte de séjour Passeport

N° Délivrée le :/...../..... à

Profession / activité :

Adresse : Code postal : Pays : Tél :

Agissant pour le compte : (1) De moi-même
 Du mandant en qualité de :

Tuteur

Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.

Identité du mandant :

Personne physique : (1) Mme Mlle Mr

Nom & prénom :

Pièce d'identité : (1)

CIN Carte de séjour Passeport

N° Délivrée le : à

Profession/activité :

Adresse : Code postal : Pays : Tél :

Personne morale :

Raison Sociale

N° du R.C.

Déclare (ons) souscrire (2) :
(en chiffres) actions nouvelles portant jouissance en dividendes à partir du 01/01/2013.

1- à titre irréductible à raison d'une action nouvelle pour 7 anciennes contre la remise de :

..... actions anciennes

..... droits acquis en Bourse (attestation N° du/...../.....)

..... Total des droits de souscription donnant droit à actions nouvelles

2- à titre réductible : à actions nouvelles.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie document de référence « Tunisie Leasing 2012 » et de la note d'opération relative à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire un nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) : (1)

en espèces

par chèque N° Tiré sur : Agence :

par virement en date du effectué sur mon (notre) compte N° Ouvert chez
..... agence

La somme de (en toutes lettres) (2) représentant le montant nominal des actions souscrites, à titre irréductible et réductible, à raison de 22Dt par action, soit 5Dt de nominal et 17Dt de prime d'émission.

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession

Le second servant de souche

A le

Signature (3)

(1) cocher la case correspondante

(2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)

(3) faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

